



2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-11-388 EXTENSION LOCATION PELLE MÉCANIQUE DU 30 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE - 2024

CONSIDÉRANT QUE la requête produite par le responsable attitré de la voirie auprès de la direction générale sollicitant l'extension de la location de la pelle mécanique;

CONSIDÉRANT QUE cette extension de la location de la pelle vise à permettre la voirie de finaliser les travaux des fosses du rang 8 et les travaux d'excavation et dessouchage au niveau de l'aménagement du Parc Croteau

En conséquence,

Sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par la conseillère Joséane Turgeon et résolu:

QUE la Municipalité accepte d'étendre la location de la pelle mécanique KX080-5 KUBOTA pour une période de 5 semaines allant au maximum au 22 novembre 2024 auprès de la compagnie Équipements Pro-Victo

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **10 novembre 2024**.


Karl Peguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier